

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55 33

Email : ccpq@profor.be

www.enseignement.be

SERVICES AUX PERSONNES

EDUCATION

ANIMATEUR / ANIMATRICE SOCIO-SPORTIF / SPORTIVE

PROFIL DE FORMATION (CQT7)

PQ ayant généré le PF : Animateur / Animatrice socio-sportif / sportive	Accord du Conseil Général	Le 10 avril 2003
	Parution au Moniteur	le

LE METIER

L'animateur socio-sportif / animatrice socio-sportive travaille dans des contextes statutaires différents - "public" ou "privé"; "social" ou "sportif" (ex. : service des sports des villes, des communes, et des provinces, ...). Il/elle prend en charge des publics variés et utilise le sport comme outil parmi d'autres pour créer un développement social et sportif plus harmonieux, tant sur le plan individuel que communautaire. Aujourd'hui, l'animateur socio-sportif / l'animatrice socio-sportive intervient notamment dans le cadre du sport de quartier et dans le cadre extra-scolaire et de façon générale dans l'encadrement de jeunes ou d'adultes pour des projets à caractère socio-sportif.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des Commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation.

***Le président de la Commission consultative
"Services aux Personnes"***

Pierre MALAISE

Les chargées de mission de la CCPQ

**Joëlle BONFOND-PIEDBOEUF
Nicole MONTIGNY-MILLING**

TABLE DES MATIERES

Le métier		Page 2
Remerciements		Page 3
Table des matières		Page 4
Fonction 01	Entrer en contact avec le public concerné	Page 5
Fonction 02	Analyser la demande d'une activité sportive ou susciter une demande ou encore proposer une activité sportive dans le cadre d'une prise de contact	Page 6
Fonction 03	Organiser une animation socio-sportive	Page 7
Fonction 04	Établir une relation privilégiée avec un groupe de personnes	Page 11
Fonction 05	Accueillir et intégrer les nouveaux dans les groupes existants	Page 13
Fonction 06	Se situer par rapport au projet de l'institution pour laquelle on travaille	Page 14
Fonction 07	Amener un groupe de personnes à travailler par projet	Page 15
Fonction 08	Fonctionner en partenariat	Page 18
Fonction 09	Promouvoir la participation aux activités sportives	Page 19
Fonction 10	Respecter les règles de sécurité	Page 21
Fonction 11	Respecter les règles de déontologie	Page 23
Fonction 12	Communiquer avec l'institution	Page 24
Fonction 13	Communiquer avec les parents, en accord avec la hiérarchie institutionnelle	Page 25
Fonction 14	Évaluer son travail	Page 26
Fonction 15	Accepter, demander une formation continuée	Page 26
Fonction 16	Travailler en équipe	Page 27
Fonction 17	S'intégrer dans la vie professionnelle	Page 28
Fonction 18	Respecter la législation	Page 28

FONCTION 01 : Entrer en contact avec le public concerné

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP.	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
1.1. Concevoir un mode d'approche du public concerné.	1.1.1. Déterminer le type de public concerné.	CM	
	1.1.2. Analyser, dans la zone géographique concernée, les lieux fréquentés par le public cible.	CM	
1.2. Prendre les contacts nécessaires pour s'introduire dans les milieux fréquentés par le public concerné (maisons de jeunes, maisons de quartier, mouvements de jeunes, écoles, mouvements d'éducation permanente, centres culturels ou sportifs, ...).	1.2.1. S'informer des structures associatives et institutionnelles locales.	CM	
	1.2.2. Établir de bonnes relations avec la vie associative.	CM	
	1.2.3. Établir de bonnes relations avec les responsables des structures fréquentées par les publics ciblés.	CM	
	1.2.4. Demander éventuellement l'aide d'un supérieur hiérarchique.	CM	
1.3. Établir une prise de contact.	1.3.1. Se présenter.	CM	
	1.3.2. Entrer en communication oralement.	CM	
	1.3.3. Être attentif / attentive aux diversités culturelles.	CM	
	1.3.4. <i>Intégrer l'approche pluriculturelle.</i>	CEP	
	1.3.4. <i>Assurer des permanences.</i>	CEP	
	1.3.5. Mettre en œuvre des techniques et outils de diffusion de l'information.	CM	L'apprenant(e) informe de sa présence et de ses activités.

FONCTION 02 : Analyser la demande d'une activité sportive ou susciter une demande ou encore proposer une activité sportive dans le cadre d'une prise de contact

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP.	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
2.1. Être à l'écoute.	2.1.1. Pratiquer l'écoute active.	CM	
	2.1.2. Être sensibilisé aux différences (âge, sexe, niveau socio-économique, tradition culturelle, ...).	CM	
	2.1.3. <i>Tenir compte de ces différences (âge, sexe, niveau socio-économique, tradition culturelle, ...).</i>	CEP	
2.2. Susciter des propositions.	2.2.1. Être disponible, prendre le temps nécessaire.	CM	
	2.2.2. Aider à formuler une demande.	CM	
2.3. Proposer une activité sportive.	2.3.1. Sélectionner une activité : - appropriée au public auquel on s'adresse - en relation avec les objectifs poursuivis.	CM	

FONCTION 03 : Organiser une animation socio – sportive

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP.	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
3.1. Prévoir l'animation dans une perspective socialisante.	3.1.1. Concevoir des jeux de coopération.	CM	L'apprenant(e) utilise et adapte les outils existants.
3.2. Prendre des contacts pour obtenir le matériel, l'infrastructure.	3.2.1. Utiliser une base de données permettant de s'informer sur les possibilités d'obtention du matériel.	CM	
	3.2.2. <i>Actualiser une base de données relatives aux possibilités d'obtenir du matériel.</i>	CEP	
	3.2.3. Analyser les possibilités d'accéder aux infrastructures les mieux situées par rapport au lieu d'habitation du public concerné, en ce compris les petites infrastructures sportives de quartier (P.I.S.Q.).	CEP	
	3.2.4. <i>Négocier les possibilités d'obtenir le matériel et les infrastructures au meilleur prix.</i>	CEP	
	3.2.5. Établir des relations avec les gestionnaires d'infrastructures sportives.	CM	
3.3. Préparer une activité sportive relevant de la simple initiation en vue de l'animer.	3.3.1. Maîtriser les règles élémentaires dans 5 activités: – au moins 2 sports collectifs, – au moins 2 sports individuels dont 1 sport de glisse, – une activité liée à l'approche de l'eau.	CM	L'apprenant(e) a intégré la logique interne de chaque activité choisie.
	3.3.2. Prévoir la démonstration des techniques et des gestes de base dans 2 sports collectifs.	CM	L'apprenant(e) a intégré l'esprit du jeu et les éléments fondamentaux ("se déplacer", "conduire le ballon", faire la passe", "tirer au shoot").

	3.3.3. Prévoir la démonstration des techniques et des gestes de base dans un sport de glisse.	CM	L'apprenant(e) a intégré les éléments fondamentaux "se déplacer", "changer de direction", "s'arrêter", "redémarrer".
	3.3.4. Prévoir la démonstration des techniques et des gestes de base dans le 2 ^{ème} sport individuel (sport raquette, athlétisme, sport nature – VTT, ...).	CM	L'apprenant(e) a intégré les éléments fondamentaux; exemples : "renvoyer la balle", "effectuer un service" dans le cadre d'un sport raquette. "Se déplacer en rythme" dans le cadre d'une activité rythmique.
	3.3.5. Prévoir la démonstration des techniques et des gestes de base dans les activités aquatiques.	CM	L'apprenant(e) a intégré les éléments fondamentaux dans le cadre de l'approche de l'eau "s'immerger", "respirer", flotter", "se propulser" dans l'eau.
	3.3.6. Maîtriser les techniques de base de l'animation.	CM	L'apprenant(e) : <ul style="list-style-type: none"> - prépare son intervention en fonction de l'âge des personnes auxquelles il/elle s'adresse, - donne des consignes claires, - reformule, - prévoit une démonstration du geste, - encourage, - conseille, - se positionne par rapport au groupe, - reprend le groupe en main, - ...
	3.3.7. Prévoir un échauffement adapté, un rythme adapté et un retour au calme dans le cadre de ces 5 activités.	CM	
	3.3.8. Anticiper et évaluer les risques liés à l'animation et concevoir des règles de sécurité appropriées dans le cadre de ces 5 activités.	CM	
3.4. Réaliser une animation sportive relevant de la simple initiation sportive, dans les 5 activités.	3.4.1. Choisir les méthodologies adaptées à des pratiques informelles, ludiques dans le cadre des loisirs.	CM	
	3.4.2. Appliquer ces méthodologies aux activités.	CM	L'apprenant(e) pourra appliquer les différents éléments de ces méthodologies. Ex. : faire la démonstration du geste ...

3.5. Préparer et réaliser une animation sportive relevant du perfectionnement.	3.5.1. <i>Maîtriser les règles et techniques gestuelles liées à une activité de perfectionnement.</i>	CEF/CEP	
	3.5.2. <i>Posséder les aptitudes équivalentes à celle du brevet reconnu dans l'activité sportive concernée.</i>	CEF/CEP	
	3.5.3. <i>Choisir des méthodologies adaptées à des pratiques plus structurées et plus codifiées.</i>	CEF/CEP	
	3.5.4. <i>Appliquer ces méthodologies.</i>	CEF/CEP	
3.6. Réaliser une animation sportive dans le cadre d'un sport à risque (escalade, ...).	3.6.1. <i>Posséder un brevet spécifique et reconnu dans l'activité concernée.</i>	CEF/CEP	
3.7. Organiser une activité en collaboration avec un spécialiste (quand l'animateur n'a pas de maîtrise de base dans l'activité concernée ou quand l'animateur a une maîtrise de base mais qu'il s'agit de sports à haut risque) et accompagner le groupe dans l'activité sportive.	3.7.1. <i>Identifier les personnes ressources "qualifiées".</i>	CEP	
	3.7.2. <i>Prendre les contacts avec ces personnes.</i>	CEP	
	3.7.3. <i>Être sensibilisé aux conséquences de ses choix en matière de responsabilité.</i>	CM	
	3.7.4. <i>Préciser au spécialiste partenaire les attentes du groupe en termes d'aspirations sportives et sociales.</i>	CM	L'apprenant(e) en situation concrète réalise la synthèse des attentes sportives et sociales, en observant le groupe et en communiquant avec lui.
	3.7.5. <i>Préciser ses objectifs à l'égard de la prise en charge du groupe.</i>	CM	
	3.7.6. <i>Planifier l'activité et fixer les paramètres du partenariat (horaire, matériel, ...).</i>	CEF/CEP	
	3.7.7. <i>Rester l'intermédiaire entre le groupe et le spécialiste.</i>	CM	
	3.7.8. <i>Développer ses capacités physiques et sportives pour s'adapter à différentes pratiques sportives.</i>	CEP	

	3.7.9. Entretien sa condition physique.	CM	
	3.7.10. Identifier ce qui relève de ses propres compétences et de celles du spécialiste.	CM	
	3.7.11. <i>Accepter de montrer ses limites.</i>	CEP	
3.8 Mettre fin à l'activité en cas de problèmes majeurs.	3.8.1. Evaluer une situation problématique.	CM	L'apprenant(e), dans une situation d'analyse de cas, repère les éléments qui justifient l'arrêt de l'activité.
	3.8.2. <i>Analyser en quoi les attentes et les objectifs ne sont plus atteints.</i>	CEP	
	3.8.3. <i>Prendre la décision adéquate.</i>	CEP	

FONCTION 04 : Établir une relation privilégiée avec un groupe de personnes

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP.	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
4.1. Construire l'activité en la centrant sur les personnes.	4.1.1. Les écouter.	CM	L'apprenant(e) pratique l'écoute active.
	4.1.2. Tenir compte de leurs souhaits, de leurs remarques, de manière continue.	CM	
	4.1.3. S'efforcer, tendre à leur donner des responsabilités.	CM	
	4.1.4. Les rendre actifs.	CM	
	4.1.5. Accepter d'aller vers ce qu'ils souhaitent dans le cadre des objectifs du projet.	CM	
	4.1.6. Utiliser certaines techniques de communication.	CM	L'apprenant(e) pratique certaines techniques de communication (dynamique de groupe, ...).
	4.1.7. Être sensibilisés aux différences (âge, sexe, niveau socio-économique, tradition culturelle, ...).	CM	
	4.1.8. <i>Tenir compte des différences (âge, sexe, niveau socio-économique, tradition culturelle, ...).</i>	CEF/CEP	
4.2. Se faire « reconnaître », se faire respecter, montrer que l'on peut apporter quelque chose.	4.2.1. Analyser, évaluer ses propres compétences par rapport aux souhaits du groupe.	CM	
	4.2.2. Utiliser le langage approprié pour expliquer ce que l'on peut apporter.	CM	
	4.2.3. Expliquer au groupe les objectifs que l'on poursuit.	CM	

4.3. Établir et ou négocier des règles avec le groupe et les faire respecter.	4.3.1. Établir des règles appropriées au type de public, à l'âge du public.	CM	
	4.3.2. Expliquer, justifier ces règles dans une perspective de socialisation.	CM	
4.4. Mettre des limites dans la relation.	4.4.1. Éviter de trop s'investir affectivement.	CM	
4.5. Être attentif aux problèmes de maltraitance et de dépendance.	4.5.1. S'informer sur les problématiques de maltraitance physique et morale.	CM	L'apprenant(e) connaît : <ul style="list-style-type: none"> - les problématiques de maltraiances, - les principales dispositions légales et les services adéquats, - ses obligations et ses limites. Il (elle) sera conscient(e) des difficultés qui sont susceptibles de se présenter aux différentes étapes des procédures judiciaires à suivre en matière de maltraitance.
	4.5.2. <i>S'interroger sur des traces éventuelles de maltraitance.</i>	CEF/CEP	
	4.5.3. S'informer des problèmes de dépendance (drogue, alcool, ...).	CM	
	4.5.4. <i>Intervenir judicieusement face à une situation de dépendance et de maltraitance.</i>	CEF/CEP	
	4.5.5. Informer un responsable des hypothèses que l'on pose, des doutes que l'on nourrit.	CM	
4.6. Faire preuve de patience dans l'établissement de la relation.	4.6.1. <i>Répéter, varier et adapter les mesures d'approche.</i>	CEP	
	4.6.2. <i>Mettre en confiance.</i>	CEP	
4.7. Gérer les demandes ponctuelles dans les limites de ses compétences.	4.7.1. <i>Décider de passer le relais.</i>	CEP	
	4.7.2. <i>Orienter vers un relais adapté.</i>	CEP	

FONCTION 05 : Accueillir et intégrer les nouveaux dans les groupes existants

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP.	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
5.1. Être à l'écoute.	5.1.1. Pratiquer l'écoute active.	CM	
	5.1.2. Être disponible, prendre le temps nécessaire.	CM	
	5.1.3. Être sensibilisé aux différences (âge, sexe, niveau socio-économique, tradition culturelle, ...).	CM	
	5.1.4. <i>Tenir compte de ces différences (âge, sexe, niveau, socio-économique, tradition culturelle, ...).</i>	CEF/CEP	
	5.1.5. Repérer les personnes susceptibles de s'ajouter à un groupe existant.	CM	
5.2. Favoriser l'intégration et favoriser la participation des nouveaux arrivants.	5.2.1. <i>Amener les nouveaux arrivants à s'impliquer.</i>	CEF/CEP	
	5.2.2. Veiller à ce que les plus forts soutiennent les plus faibles.	CM	
	5.2.3. <i>S'adapter à un public changeant et appliquer les méthodologies appropriées.</i>	CEF/CEP	
	5.2.4. <i>S'appuyer sur les plus réguliers.</i>	CEF/CEP	
	5.2.5. Susciter la solidarité.	CM	

FONCTION 06 : Se situer par rapport au projet de l'institution pour laquelle on travaille

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP.	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
6.1. S'informer des finalités poursuivies par l'institution pour laquelle on travaille ainsi que des règles éthiques qui en découlent et des finalités poursuivies par les institutions autres qui interviennent sur le même territoire de travail.	6.1.1. Comprendre les textes légaux qui sous-tendent les projets pédagogiques et/ou éducatifs de l'institution.	CM	
	6.1.2. Interroger les responsables.	CM	
	6.1.3. Comparer les types d'offres.	CM	
	6.1.4. <i>S'intéresser à l'évolution du sport en général (colloques, études, ...) et analyser les éléments de cette évolution qui sont susceptibles d'avoir une répercussion dans son propre travail.</i>	CEF/CEP	
	6.1.5. Comprendre les documents, les textes légaux relatifs à l'éthique (chartes, ...).	CM	
6.2. Proposer ses propres objectifs de travail cohérents avec les finalités de l'institution pour laquelle on travaille.	6.2.1. Déterminer et formuler correctement des objectifs.	CM	
	6.2.2. Mesurer la cohérence qui doit exister entre ses propres objectifs et les finalités de l'institution pour laquelle on travaille.	CM	
	6.2.3. <i>Sélectionner des objectifs en fonction des finalités, du contexte, du public et de ses propres compétences.</i>	CEF/CEP	
6.3. Proposer des stratégies appropriées à ses objectifs.	6.3.1. <i>Vérifier la pertinence des stratégies mises en place pour atteindre les objectifs que l'on s'est fixés.</i>	CEF/CEP	

FONCTION 07 : Amener un groupe de personnes à travailler par projet (Exemple de projets : Organiser une démonstration, constituer une équipe et participer à un tournoi de mini - foot, ...)

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP.	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
7.1. Aider le groupe à se déterminer un objectif en adéquation avec le cadre fixé à l'animateur.	7.1.1. Susciter ou proposer des objectifs cohérents par rapport à ses propres objectifs et adaptés aux intérêts du public concerné.	CM	L'apprenant(e) se situe dans le cadre d'un micro-projet.
7.2. Aider le groupe à être porteur du projet : aider à définir les actions à mener et à préciser les atouts dont on dispose pour atteindre l'objectif.	7.2.1. Susciter l'analyse des tâches à effectuer.	CM	L'apprenant(e) se situe dans le cadre d'un micro-projet.
	7.2.2. Sélectionner des priorités parmi ces tâches.	CM	L'apprenant(e) se situe dans le cadre d'un micro-projet.
	7.2.3. Susciter l'analyse des ressources dont on dispose (ressources matérielles et financières, ressources humaines).	CM	L'apprenant(e) se situe dans le cadre d'un micro-projet.
7.3. Aider à analyser les stratégies visant à augmenter les ressources.	7.3.1. <i>Suggérer d'interpeller les institutions pour obtenir des subventions et/ou d'autres moyens (ADEPS, province, commune, fédérations sportives, ...).</i>	CEP	
	7.3.2. <i>Proposer des exemples de stratégies qui ont permis d'obtenir des ressources.</i>	CEP	
7.4. Aider un groupe à se gérer, s'organiser.	7.4.1. Établir une relation de confiance.	CM	
	7.4.2. Gérer les phénomènes de groupe, les relations à l'intérieur du groupe.	CM	
	7.4.3. Utiliser des techniques de dynamique de groupe.	CM	
	7.4.4. Amener les différents participants à s'impliquer, à décider.	CM	

	7.4.5. <i>Accepter la nécessité de donner du temps, de ne pas hâter les étapes.</i>	CEF/CEP
	7.4.6. Laisser la place aux initiatives du groupe, et identifier ce qui relève de son cadre d'activités.	CM
	7.4.7. <i>Contrôler , limiter ses propres interventions.</i>	CEF/CEP
7.5. Aider à mettre en place les actions prévues pour la réalisation du projet et pour le financement du projet :	7.5.1. <i>Aider à se répartir les tâches si l'âge et le statut des personnes le permet et dans les limites de la responsabilité que l'on peut déléguer.</i>	CEP
<ul style="list-style-type: none"> - avec des enfants, des jeunes adolescents, - avec des adultes. 	7.5.2. Sélectionner des techniques appropriées pour responsabiliser progressivement les personnes dans la réalisation de leur projet : Exemples : <ul style="list-style-type: none"> - Assumer un rôle actif et progressivement l'abandonner dès qu'une personne peut l'assumer (ex. : passer de "secrétaire" à "secrétaire adjoint" puis à "simple membre" dans l'équipe de mini-foot). - Expliquer comment mener à bien la tâche. - Emmener les jeunes avec soi au cours des différentes démarches à effectuer pour la réalisation du projet. 	CM
	7.5.3. <i>Utiliser ces techniques.</i>	CEF/CEP
	7.5.4. <i>Évaluer la réalisation des différentes tâches.</i>	CEF/CEP
	7.5.5. <i>Réajuster si nécessaire.</i>	CEF/CEP
	7.5.6. <i>Encourager pour mener le projet à terme.</i>	CEF/CEP
7.6. Informer les gestionnaires d'infrastructure sportives du projet et de l'évolution du rôle de l'animateur au cours de projet.	7.6.1. <i>Maintenir le contact.</i>	CEF/CEP
	7.6.2. <i>Préciser l'évolution du projet.</i>	CEF/CEP
7.7. Évaluer la réalisation du projet, soi-même et avec le groupe.	7.7.1. Collationner des outils d'évaluation.	CM

	7.7.2. <i>Mettre en place les outils d'évaluation appropriés.</i>	CEF/CEP	
	7.7.3. <i>Analyser dans quelle mesure l'objectif est atteint.</i>	CEF/CEP	
	7.7.4. <i>Évaluer dans quelle mesure les actions menées ont permis d'atteindre l'objectif.</i>	CEF/CEP	
	7.7.5. <i>Prévoir une réorientation du projet.</i>	CEF/CEP	
7.8. Prévoir des relais, un cadre structuré pour les projets qui s'inscrivent dans la durée.	7.8.1. <i>Sélectionner un cadre adapté au projet, qui en assure la viabilité.</i>	CEF/CEP	
	7.8.2. <i>Accompagner la mise en place du cadre assurant la viabilité.</i>	CEF/CEP	

FONCTION 08 : Fonctionner en partenariat

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP.	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
8.1. Organiser des activités, des projets en synergie, en partenariat.	8.1.1. Prendre connaissance des avantages et inconvénients d'un travail en partenariat, en réseau.	CM	
	8.1.2. <i>Identifier, repérer les différentes institutions susceptibles d'intervenir dans le cadre d'un partenariat, les décrets qui les organisent et les objectifs qu'elles poursuivent (fédérations sportives, clubs sportifs, ...).</i>	CEF/CEP	
	8.1.3. <i>Instaurer, mettre en place des activités communes.</i>	CEF/CEP	
	8.1.4. <i>S'informer sur l'existence d'un réseau.</i>	CEF/CEP	
	8.1.5. <i>Travailler en réseau, s'appuyer sur la dynamique des réseaux (obtenir les informations, partager l'expérience).</i>	CEF/CEP	

FONCTION 09 : Promouvoir la participation aux activités sportives

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP.	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
9.1. Varier les animations proposées.	9.1.1. <i>Organiser les pratiques sportives de manière à permettre à tous d'y participer en tenant compte des différences et du contexte.</i>	CEF/CEP	
9.2. Mettre en place des systèmes de relais.	9.2.1. Répertoire des systèmes qui ont déjà été utilisés avec succès (ex. : techniques de sensibilisation des petits par les plus grands, méthodes des parents relais, jeunes relais, ...).	CM	
	9.2.2. <i>Utiliser ces systèmes.</i>	CEF/CEP	
	9.2.3. <i>Faire preuve de créativité et proposer des systèmes appropriés à un contexte différent.</i>	CEF/CEP	
9.3. Organiser des rencontres sportives entre des groupes de personnes.	9.3.1. Prévoir les tâches à assumer.	CM	
	9.3.2. Travailler en équipe avec d'autres animateurs.	CM	
	9.3.3. Collationner et diffuser l'information.	CM	
9.4. Amener certains publics à s'organiser en équipes et à participer éventuellement à des compétitions; susciter et accompagner la création d'un club ou d'une association.	9.4.1. Susciter l'enthousiasme et l'autonomie.	CM	
	9.4.2. Encourager, valoriser pour rendre confiant.	CM	
	9.4.3. <i>Prendre en compte la volonté d'un public de pratiquer un sport dans un cadre non fédéré.</i>	CEP	
	9.4.4. <i>Informé des différentes structures possibles des "clubs" (clubs fédérés ou non).</i>	CEP	

9.5. Accompagner certains publics à découvrir les sports et à entrer en contact avec les clubs ou associations qui les organisent.	9.5.1. <i>Établir des contacts réguliers avec les différents intervenants des clubs.</i>	CEF/CEP
	9.5.2. <i>S'informer des plages horaires, des espaces, des prix préférentiels et négocier les conditions d'accès et des initiations.</i>	CEF/CEP
9.6. Accompagner certains publics-cibles à s'inscrire et à s'intégrer dans un club ou à structurer leur activité de manière durable.	9.6.1. <i>Aider les personnes à dépasser leur peur de l'inconnu.</i>	CEF/CEP
	9.6.2. Identifier les principales difficultés qui peuvent être ressenties lorsqu'on veut s'intégrer dans un club ou une association.	CM
	9.6.3. <i>Préparer, aider à accepter les contraintes et les règles liées à une participation à un club ou une association (vêtement, horaire, participation au rangement du local et du matériel, comportement social attendu, ...).</i>	CEF/CEP
	9.6.4. <i>Diminuer progressivement l'accompagnement (ex. : rester présent pendant tout l'entraînement, puis au début et à la fin seulement).</i>	CEF/CEP
	9.6.5. Répertorier les pratiques à mettre en place pour favoriser l'autonomie et diminuer l'accompagnement.	CM
9.7. Mettre en garde contre des pratiques non conformes à "l'éthique".	9.7.1. Relever des cas non conformes à l'éthique (dopage, comportements racistes, agressifs, ...).	CM
	9.7.2. Les expliquer dans un langage adapté au public.	CM
	9.7.3. <i>Prendre les mesures nécessaires pour les éviter.</i>	CEF/CEP

FONCTION 10 : Respecter les règles de sécurité

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP.	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
10.1. Assurer les premiers soins d'urgence.	10.1.1. Appliquer les gestes de base correspondant au Brevet Européen de premiers secours.	CM	
	10.1.2. Réussir les épreuves du BEPS (Brevet Européen de premiers secours).	CEF/CEP	
	10.1.3. Disposer d'outils de communication.	CEF/CEP	
10.2. Prévenir les accidents.	10.2.1. Être conscient(e) de la nécessité d'un encadrement adapté.	CM	
	10.2.2. Identifier les risques principaux d'accidents, appliquer les consignes de sécurité et mettre en place des moyens de prévention adaptés aux 5 activités connues.	CM	L'apprenant(e) veille, lors de l'utilisation d'une piscine, à ce que les installations soient placées sous la surveillance du personnel compétent désigné par le directeur de la piscine.
	10.2.3. Appliquer les directives relatives à la sécurité spécifiques à chaque activité autre que celle précisée au 10.2.2. ou à chaque infrastructure.	CEP	
	10.2.4. Analyser la situation, repérer les risques possibles d'accident pour des activités autres que celles précisées au 10.2.2. et mettre en place des moyens de prévention.	CEP	
	10.2.5. Analyser les besoins et prévoir un encadrement adapté au groupe à prendre en charge (demander l'aide de ses collègues, ...).	CEP	
	10.2.6. Être conscient(e) que sa responsabilité est engagée.	CM	

	10.2.7. S'informer sur les couvertures d'assurance.	CM	
	10.2.8. Compléter une déclaration d'accident.	CM	
10.3. Vérifier les "qualifications" des personnes ressources à qui on s'adresse.	10.3.1. <i>S'assurer du niveau des compétences des personnes-ressources en fonction des éléments connus (Notamment en sport aventure : avoir participé à quelques escalades n'est pas suffisant pour devenir instructeur).</i>	CEP	
	10.3.2. <i>En référer à son supérieur hiérarchique.</i>	CEP	
10.4. Disposer des informations relatives à l'état de santé des participants.	10.4.1. <i>Vérifier que les documents demandés sont rentrés correctement complétés.</i>	CEP	
10.5. Emmener et mettre à jour une trousse de secours.	10.5.1. Veiller à pouvoir disposer d'un matériel de premier soin.	CM	

FONCTION 11 : Respecter les règles de déontologie

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP.	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
11.1. Travailler dans les limites de sa profession.	11.1.1. Connaître les devoirs de la profession (maltraitance, droits des enfants, dépendance ...).	CM	
	11.1.2. Rester dans son rôle professionnel d'animateur socio-sportif, ne pas se transformer en entraîneur sportif ni en psychologue.	CM	
11.2. Savoir ce qu'on peut et ce que l'on doit communiquer et à qui.	11.2.1. Appliquer le devoir de réserve.	CM	L'apprenant(e) réagit sur base d'analyse de cas standards qui lui sont proposés.
	11.2.2. Respecter la confidentialité quand il n'y a pas transgression du droit.	CM	L'apprenant(e) réagit sur base d'analyse de cas standards qui lui sont proposés.
	11.2.3. <i>Agir dans le cadre légal et communiquer des informations nécessaires dans ce cadre.</i>	CEP	
	11.2.4. <i>Faire appel à ses supérieurs hiérarchiques en cas de doute.</i>	CEP	

FO**NCTION 12** : Communiquer avec l'institution

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP.	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
12.1. Rédiger le descriptif du projet, ainsi que les objectifs poursuivis, avant de le mettre en place.	12.1.1. Faire preuve de précision et de rigueur dans la rédaction.	CM	L'apprenant(e) se situe dans le cadre d'un micro-projet.
12.2. Rédiger un rapport à la fin du projet.	12.2.1. Construire le rapport de façon logique et concise.	CM	L'apprenant(e) se situe dans le cadre d'un micro-projet.
	12.2.2. Éviter la rédaction anecdotique.	CM	L'apprenant(e) se situe dans le cadre d'un micro-projet.
12.3. Transmettre au supérieur hiérarchique un rapport des réunions auxquelles on participe dans le cadre du travail.	12.3.1. Faire preuve de précision et de rigueur dans la rédaction.	CM	
12.4. Se situer dans la hiérarchie et comprendre l'organigramme de l'institution.	12.4.1. <i>S'informer des rôles et fonctions de chacun.</i>	CEF/CEP	
	12.4.2. <i>Exploiter à bon escient les possibilités qui sont offertes.</i>	CEF/CEP	
12.5. Convaincre les responsables hiérarchiques de la valeur du projet proposé.	12.5.1. <i>Proposer des arguments pertinents en liaison avec les finalités de l'institution.</i>	CEF/CEP	

FONCTION 13 : Communiquer avec les parents, en accord avec la hiérarchie institutionnelle

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP.	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
13.1. Informer les parents, des activités en cours et futures, leur rappeler les activités entreprises avec leurs enfants.	13.1.1. Rédiger un projet de courrier adapté.	CM	L'apprenant(e) rédige quelques courriers-type adaptés à des situations habituellement rencontrées.
	13.1.2. Adapter la communication au public.	CM	
13.2. Accueillir les parents.	13.3.1. Être sensibilisé aux différences (niveau socio-économique, tradition culturelle, ...).	CM	
	<i>13.2.1. Tenir compte des différences (niveau socio-économique, tradition culturelle, ...).</i>	CEF/CEP	
13.3. Réaliser un projet avec la participation des parents.	13.3.2. <i>Intégrer les initiatives des parents.</i>	CEP	

FONCTION 14 : Évaluer son travail

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP.	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
14.1. Analyser les résultats obtenus.	14.1.1. Vérifier l'adéquation des résultats obtenus par rapport aux objectifs et aux contraintes.	CM	L'apprenant(e) effectue une évaluation dans le cadre de sa formation à la suite de chaque activité de terrain. Il/elle utilise une grille d'évaluation : <ul style="list-style-type: none">- qu'est-ce qui a fonctionné,- qu'est-ce qui n'a pas fonctionné,- qu'est-ce que je peux modifier.
	14.1.2. Adapter son action à l'évaluation réalisée.	CEP	

FONCTION 15 : Accepter, demander une formation continuée

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP.	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
15.1. Évaluer ses besoins en formation continuée.	15.1.1. <i>Évaluer ses lacunes en prenant en considération les attentes du public auquel on s'adresse et les objectifs que l'on poursuit.</i>	CEF/CEP	
	15.1.2. <i>Sélectionner les formations appropriées.</i>	CEF/CEP	
15.2. S'inscrire dans des formations adaptées.	15.2.1. S'informer des organismes qui dispensent des formations dans le secteur.	CM	L'apprenant(e) se construit une base de données reprenant des organismes de formation.
	15.2.2. <i>S'impliquer dans la formation choisie.</i>	CEF/CEP	

FONCTION 16 : Travailler en équipe

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP.	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
16.1. Préparer sa participation à des réunions de groupe.	16.1.1. <i>Examiner attentivement l'ordre du jour.</i>	CEF/CEP	
16.2. Participer aux réunions de manière efficace.	16.2.1. Participer à un débat en exprimant son opinion et en respectant les autres.	CM	
	16.2.2. <i>Faire des propositions.</i>	CEF/CEP	
	16.2.3. <i>Intégrer les idées des autres.</i>	CEF/CEP	
16.3. Aider un collègue dans le cadre de son projet.	16.3.1. Analyser son projet.	CM	L'apprenant(e) décrypte le projet d'un condisciple.
	16.3.2. Mettre au point les interventions respectives.	CM	
	16.3.2. Prendre en charge les tâches précisées en commun.	CM	

FONCTION 17 : S'intégrer dans la vie professionnelle

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP.	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
17.1. Travailler à horaires décalés.	17.1.1. S'adapter à des horaires irréguliers.	CM	
17.2. Fonctionner de manière autonome.	17.2.1. <i>S'interroger avant chaque démarche sur le bien fondé de celle-ci et sur ses implications.</i>	CEF/CEP	
17.3. Travailler dans le cadre d'un métier encore émergent.	17.3.1. Identifier les différentes facettes du métier.	CM	
	17.3.2. <i>S'adapter aux différentes facettes du métier.</i>	CEF/CEP	
17.4. Prendre "un risque calculé" pour mener à bien un projet.	17.4.1. <i>Évaluer la marge de risque inhérente à un travail de projet avec un public "à risque".</i>	CEF/CEP	
	17.4.2. <i>Évaluer les effets positifs qu'un projet mené à bien peut susciter.</i>	CEF/CEP	

FONCTION 18 : Respecter la législation

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP.	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
18.1. Respecter les impositions relatives à l'encadrement.	18.1.1. Connaître la législation en vigueur dans le domaine de l'animation et être conscient(e) des implications du non-respect de celle-ci (responsabilité légale, assurance, durée du temps de travail, ...).	CM	